

Postuler à une offre d'emploi



Pour postuler à une offre d'emploi, merci de nous transmettre **une lettre de motivation** ainsi qu'**un CV** à l'adresse suivante :

Par mail :
emploi@vosges.fr

Par courrier :
Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges
Direction des Ressources Humaines
8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

Chaque candidature fera l'objet d'un accusé de réception.

A l'issue de la période de candidatures et après étude de celles-ci, le service Emploi et Compétences de la Direction des Ressources Humaines procède par téléphone à la convocation des candidats retenus pour un entretien.

Parce qu'un recrutement engage la collectivité sur plusieurs années, il est important de s'assurer de la qualité de l'évaluation des candidats et de l'adéquation de ses compétences au poste.

Dans cette perspective, le candidat pourra être amené à passer :

- **Des tests** : aptitudes spécifiques (verbale, numérique, psychomotrice, physique...) ou de connaissances (informatique, expression écrite...)
- **Des mises en situation** : qui consistent à demander au candidat de gérer une situation, la plus proche possible d'une problématique de travail, et ce en un temps limité.

Le candidat sera ensuite reçu en entretien pour démontrer ses motivations.

Après délibération des membres du jury, un courrier indiquant les suites données sera envoyé à chaque candidat.

Il est à noter que l'ensemble des candidatures reçues sont conservées afin de vous recontacter si un poste est susceptible de vous correspondre.